



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E113027

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2002
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 07/02/2023
17 920

Raison sociale : PANNIER
47 RUE DES ACACIAS
72000 LE MANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Téléphone : 02 43 84 27 15
Portable :

Fax :

Siret : 442 121 042 00034

Site Internet : yann-pannier.com
E-mail : contact.pannier@orange.fr

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3423165

Responsabilité légale :
DN3L (922 653 886)

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145430858

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145430858

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Effectif moyen : 26 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 18/11/2020 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 23/06/2021 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 18/11/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 23/06/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 23/06/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.